

Compte rendu de la session d'hiver 2022

Madame, Monsieur,

Lors de la session d'hiver, les Chambres fédérales ont avalisé le budget 2023, dans lequel elles ont procédé à des transferts de crédits en faveur des institutions d'encouragement de la recherche et de l'innovation, mais sans incidence sur le budget. Elles ont en outre décidé de lancer une offensive de formation dans le domaine des soins et d'adhérer à six réseaux européens d'infrastructures de recherche.

Je vous souhaite une bonne lecture et de belles fêtes.

Petra Studer, petra.studer@netzwerk-future.ch

DÉCISIONS DU PARLEMENT

Le Parlement décide de renforcer la recherche et l'innovation suisses sans grever davantage le budget fédéral

Dans le cadre de l'examen du budget 2023 (**22.041**), les Chambres fédérales ont décidé de soutenir les institutions nationales d'encouragement de la recherche et de l'innovation sans affecter davantage le budget fédéral. Premier conseil, le Conseil national a approuvé un transfert de fonds de 35 millions de francs en faveur d'Innosuisse par 139 voix contre 50 et 3 abstentions. Dans le même sens, il a soutenu la proposition de transfert de 50 millions de francs en faveur du Fonds national suisse (FNS) par 123 voix contre 68 et 2 abstentions. Le Conseil des Etats a suivi la Chambre basse en adoptant tacitement les deux transferts budgétaires.

Les deux transferts de fonds sont sans incidence sur le budget, qui peuvent être intégralement compensés dans le poste budgétaire de la contribution obligatoire pour une association au Programme-cadre de recherche et d'innovation de l'UE «Horizon Europe». Avec les 325 millions de francs restants pour cette contribution, une éventuelle association de la Suisse à Horizon Europe serait toujours possible à partir de la mi-août 2023. Les fonds supplémentaires peuvent être utilisés dans le cadre des instruments déjà établis d'Innosuisse et du FNS pour financer des collaborations internationales, encourager des projets innovants et attirer des talents de l'étranger. Le Parlement a reconnu que, dans l'attente d'une association effective, les marges de

manœuvre existantes doivent être utilisées pour renforcer la place de la Suisse dans le domaine de la recherche et de l'innovation. Ceci afin de contrecarrer les graves conséquences de l'exclusion des parties les plus importantes d'Horizon Europe.



Protocole du Conseil national du 29 novembre 2022

La Suisse peut adhérer à six réseaux européens d'infrastructures de recherche

Après le Conseil des Etats, le Conseil national a approuvé l'adhésion de la Suisse à six réseaux européens d'infrastructures de recherche appelés «European Research Infrastructure Consortium» (ERIC, **22.030**). Le Conseil national a soutenu le projet sans opposition. Les ERIC permettent à des réseaux de recherche de collaborer afin de mettre en place des infrastructures de recherche communes. Les moyens financiers nécessaires sont déjà inscrits dans le Message FRI 2021-2024. A l'avenir, le Conseil fédéral pourra décider directement de l'adhésion aux ERIC. La Loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI) a été adaptée en conséquence.



Protocole du Conseil national du 12 décembre 2022

L'offensive de formation dans le domaine des soins peut commencer

Le Conseil national a clairement approuvé, en tant que deuxième conseil, le Message du Conseil fédéral sur la mise en œuvre d'une offensive de formation dans le domaine des soins (**22.040**). Cette première étape de la mise en œuvre de l'«Initiative sur les soins infirmiers», acceptée par le peuple en novembre 2021, pourra ainsi être réalisée. Le projet prévoit que la Confédération et les cantons encouragent la formation dans le domaine des soins pendant huit ans à hauteur d'un milliard de francs. Le coût total de cette première étape s'élève à 502 millions de francs pour la Confédération. Cette mesure permet également d'encourager les projets qui visent à améliorer l'efficacité des soins de base, notamment l'interprofessionnalité. En outre, les infirmières et les infirmiers auront la possibilité de facturer directement certaines prestations à la charge des assurances sociales, sans prescription médicale.



Protocole du Conseil national du 28 novembre 2022

- ...rejeté, au Conseil des Etats, l'initiative déposée par le canton de Genève (21.320) «Pour une association rapide de la Suisse au programme Horizon Europe». La Chambre haute a ainsi suivi la recommandation de sa Commission de la science, de l'éducation et de la culture. Celle-ci considère cette demande comme obsolète car des mesures de politique intérieure ont déjà été mises en place dans le cadre de deux initiatives cantonales similaires. Le Conseil national se penchera prochainement sur cet objet.
- ...rejeté tacitement, au Conseil des Etats, la motion de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) «Création d'un écosystème intégré de données médicales. Une plus-value pour la recherche et pour la société» (21.3021) conformément à la proposition de la CSEC-E. L'objet est donc classé.
- ...partiellement débattu, au Conseil des Etats, de la motion «Conseiller correctement le Conseil fédéral en cas de crise» (21.3956), l'auteur de la motion ayant retiré son intervention après l'intervention de la commission. Selon l'exposé des motifs, la demande est déjà couverte par d'autres interventions.
- ...adopté tacitement, au Conseil des Etats, la motion «Elaboration d'une loi-cadre sur la réutilisation des données» (22.3890) de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E). Le Conseil fédéral devrait créer, dans une loi-cadre, les bases permettant d'initialiser et de mettre en place des infrastructures spécifiques pour l'utilisation secondaire des données dans des domaines d'importance stratégique. L'intervention passe au Conseil national.

OBJETS AUXQUELS LE CONSEIL FÉDÉRAL A RÉPONDU

- **Fonds de cohésion et soutien aux hautes écoles : quelles perspectives pour l'Université de Neuchâtel?**

Interpellation (22.3923) du conseiller national Baptiste Hurni (PS).

Déposée le 15 septembre 2022.

Le Conseil fédéral a répondu le 23 novembre 2022.

Renforcer l'encouragement de la relève académique dans le



domaine des professions de la santé

Interpellation (22.4004) de la conseillère nationale Natalie Imboden (PES).

Déposée le 26 septembre 2022.

Le Conseil fédéral a répondu le 23 novembre 2022.



Lutter contre la pénurie de personnel qualifié en tirant parti de tous les diplômés de la formation professionnelle supérieure

Motion (22.4105) du conseiller national Mustafa Atici (PS).

Déposée le 29 septembre 2022.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 16 novembre 2022.



Mesures de promotion de la médecine de famille

Interpellation (22.4187) de la conseillère nationale Patricia von Falkenstein (PLR).

Déposée le 29 septembre 2022.

Le Conseil fédéral a répondu le 23 novembre 2022.



Données actuelles sur la pénurie de personnel qualifié dans les soins

Interpellation (22.4136) du conseiller aux Etats Pirmin Bischof (Le Centre).

Déposée le 29 septembre 2022.

Le Conseil fédéral a répondu le 16 novembre 2022.



Système de données destiné à la recherche dans le domaine de la santé

Question (22.1056) du conseiller national Baptiste Hurni (PS).

Déposée le 29 septembre 2022.

Le Conseil fédéral a répondu le 16 novembre 2022.



Lutter d'urgence contre la pénurie de personnel qualifié dans le domaine informatique

Question (22.1056) de la conseillère nationale Greta Gysin (PES).

Déposée le 29 septembre 2022.

Le Conseil fédéral a répondu le 23 novembre 2022.

➤ Quelles formules pour garantir l'attractivité de la formation professionnelle en Suisse?

Postulat (22.4102) du conseiller national Philippe Nantermod (PLR).

Déposée le 30 septembre 2022.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 16 novembre 2022.

NOUVEAUX OBJETS DÉPOSÉS

➤ Adaptation du marché du travail, de la formation et de la formation continue à l'urgence climatique et énergétique

Motion (22.4337) de la conseillère nationale Valentine Python (PES).

Déposée le 12 décembre 2022.

➤ Pour des programmes plus ambitieux voués à combler le manque de personnel qualifié dans le domaine de l'énergie

Interpellation (22.4378) du conseiller national Mustafa Atici (PS).

Déposée le 14 décembre 2022.

➤ Erasmus +. Attractivité académique de la Suisse

Interpellation (22.4468) du conseiller national Vincent Maître (Centre).

Déposée le 15 décembre 2022.

➤ Stratégie fédérale en matière de science des données

Interpellation (22.4555) de la conseillère nationale Meret Schneider (PES).

Déposée le 16 décembre 2022.

➤ Comment les prestations suprarégionales des importants centres d'activités pédagogiques extrascolaires MINT sont-elles soutenues?

Interpellation (22.4468) du conseiller national Niklaus-Samuel Gugger

(Centre).

Déposée le 16 décembre 2022.

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

Vous êtes inscrit dans notre liste des destinataires avec l'adresse .

Vous ne voulez plus recevoir des informations e-mail? **Effacer votre adresse**

CONTACT

Réseau FUTURE

Münstergasse 64/66, 3011 Berne

Tel. 031 351 88 46

info@netzwerk-future.ch

www.reseau-future.ch

Le Réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le dialogue entre politique et science.

20 décembre 2022
